

IMMOBILIER

Règlementation & Profession Immobilière - Renouvelez votre carte professionnelle

Vous êtes un professionnel de l'immobilier et vous souhaitez renouveler votre carte professionnelle ? Le Cnam Occitanie est heureux de vous présenter sa nouvelle formation : Règlementation et profession immobilière.

RÈGLEMENTATION & PROFESSION IMMOBILIÈRE
En vue du renouvellement de la carte professionnelle
Parcours de formation (pack)

le cnam Occitanie
le cnam ICH

J1 - Se poser les bonnes questions

- Statuts et déontologie (2h)
- Projet de développement, que faire ?
- Quel statut ?
- Quelles ressources ?

J2 - Les bonnes pratiques dans l'immobilier

- Intervenir dans un marché en mouvement
- Manager des agents (statut indépendant) et gestion des clients "difficiles"
- Protection des données : RGPD
- Non-discrimination dans l'accès au logement (2h)

J3 - Fiscalité immobilière

- Quelle fiscalité pour quelle situation ?
- Les ressources à disposition
- Tracfin : Origine des fonds financiers et lutte contre la criminalité économiques et financières et contre la fraude aux finances publiques (3h) + Ressources en ligne

Intervenants experts dans le domaine de l'immobilier :

- Avocats
- Juriste
- Expert comptable

Chaque domaine abordé donne lieu à :

- des vidéos
- des quiz d'autoévaluation
- des cas pratiques et des mises en situation
- Retours d'expériences

Nombre d'heures :

- 20 heures en présentiel
- 22 heures en autonomie via des ressources numériques

Informations pratiques :

- Le tarif est de 800 € avec possibilité de prise en charge par OPCO, merci de vous rapprocher de nos équipes par mail : lgr_ich@lecnam.net ou par téléphone : 04 67 63 63 40
- Formation sur plusieurs jours : 16 avril, 24 avril, 25 avril, 14 mai et 16 mai
- Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier souhaitant renouveler leur carte professionnelle

Les réglementations dans le domaine de l'immobilier évoluent constamment, et il est crucial pour les professionnels du secteur de rester à jour avec les dernières exigences légales et déontologiques. Notre formation vous permettra de vous tenir au courant des dernières réglementations, de comprendre les principes de base de la déontologie professionnelle, et d'acquérir les compétences nécessaires pour naviguer dans un environnement juridique complexe.

Notre programme de formation vous offre une occasion précieuse de développer votre expertise et de progresser dans votre carrière. Rejoignez-nous pour une expérience d'apprentissage enrichissante et pratique qui vous permettra de rester en tête dans un secteur en constante évolution.

Ne manquez pas cette opportunité de renforcer vos compétences et de renouveler votre carte professionnelle dans le domaine de l'immobilier.

À qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse aux professionnels de l'immobilier qui cherchent à renouveler leur carte professionnelle et à approfondir leurs compétences dans le domaine.

Quels sont les objectifs de la formation ?

L'objectif principal de cette formation est de vous permettre de renouveler votre carte professionnelle tout en approfondissant vos connaissances dans divers domaines clés de l'immobilier. Les sujets abordés comprennent la réglementation en vigueur, la gestion des clients difficiles, la fiscalité immobilière, la protection des données, et bien plus encore.

Quel est le programme de la formation ?

La formation se déroulera sur plusieurs jours, combinant des sessions en présentiel avec des ressources numériques pour une expérience d'apprentissage enrichie. Voici un aperçu du programme :

Mardi 16 avril : Statuts & développement

Mercredi 24 avril : Non-discrimination et protection des données

Jeudi 25 avril : Management & gestion des clients difficiles

Mardi 14 mai : TRACFIN

Jeudi 16 mai : Fiscalité immobilière

Chaque journée de formation comprend des sessions animées par des intervenants experts dans le domaine de l'immobilier, ainsi que des ressources en ligne pour approfondir les sujets abordés.

Quel est le tarif et les modalités d'inscription ?

Le tarif de la formation est de 800€, avec la possibilité de prise en charge par OPCO. Pour plus de renseignements sur les modalités d'inscription et de paiement, veuillez contacter notre équipe à l'adresse suivante : lgr_ich@lecnam.net ou par téléphone au 04 67 63 63 40.



11 mars 2024

16 mai 2024

Nous contacter

lgr_ich@lecnam.net

04 67 63 63 40

989 Rue de la Croix Verte, 34090 Montpellier

Je consulte la
plaquette
dédiée

